Nations Unies S/PV.7232



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7232e séance

Jeudi 31 juillet 2014, à 10 heures
New York

Président :	M. Nduhungirehe	(Rwanda)
Membres :	Argentine	Mme Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Liu Jieyi
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Panin
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Murmokaitė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	Mme Ogwu
	République de Corée	Mme Paik Ji-ah
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

14-48997 (F)





La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant d'Israël à participer à la présente séance.

Je propose que le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite Mme Valerie Amos, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à Mme Amos, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis la Trinité-et-Tobago.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j'invite M. Pierre Krähenbühl, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Krähenbühl, qui participe à la présente séance par visioconférence depuis Gaza.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Valerie Amos.

Mme Amos (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil sur la situation à Gaza.

La crise actuelle à Gaza intervient dans un contexte marqué par des décennies d'instabilité, de pauvreté et de vulnérabilité résultant de flambées de violence récurrentes et du maintien d'un blocus terrestre, aérien et maritime. Du fait du blocus, seuls deux points de passage sont ouverts à la circulation des personnes, qui est limitée, et un à la circulation des biens. En conséquence, plus de 80 % du 1,8 million d'habitants de Gaza – dont plus de la moitié sont des enfants âgés de moins de 18 ans – dépendaient de l'aide humanitaire avant le début des hostilités. De nombreuses restrictions s'appliquent à l'utilisation du sol dans la bande de Gaza, et 80 % de ses zones de pêche sont totalement ou partiellement inaccessibles. On estime qu'environ 57 % des habitants de Gaza sont en situation d'insécurité alimentaire, et le taux de chômage, de 43 %, reste très élevé. L'économie est moribonde.

Cette situation très précaire a été exacerbée par 24 jours de conflit. Plus de 1 300 Palestiniens ont été tués et plus de 6 000 autres blessés. Les victimes sont à plus de 80 % des civils, dont 251 enfants. Israël est visé par des tirs de roquettes. Cinquante-neuf personnes ont été tuées, dont trois civils et 56 soldats, et des dizaines de personnes ont été blessées. Près de 440 000 personnes sont aujourd'hui déplacées dans la bande de Gaza, soit près de 24 % de la population, et plus de 240 000 personnes sont hébergées dans des écoles qui appartiennent à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), tandis que les autres cherchent refuge où elles peuvent – dans des bâtiments appartenant au Gouvernement, des hôpitaux ou chez des membres de leur famille ou des amis. Les personnes fuient vers des endroits où elles se croient à l'abri des attaques, mais ces endroits se font de plus en plus rares. La bande de Gaza n'est longue que de 45 kilomètres et sa largeur varie de 6 à 14 kilomètres, or l'armée israélienne a désigné 44 % du territoire de Gaza comme zone tampon. Du fait du blocus, la plupart des habitants n'ont pas la possibilité de sortir de Gaza même pour recevoir des soins médicaux urgents.

Ces personnes se rendent donc dans des installations des Nations Unies pour s'abriter lorsque leurs maisons et leurs quartiers sont visés – plus de 240 000 personnes. Mais, plus de 103 de ces installations ont été visées par des attaques, notamment une école de l'UNRWA qui abritait plus de 3 300 personnes déplacées hier. Cette attaque a fait 19 morts et plus de 100 blessés. L'ONU a perdu sept membres de son personnel, et d'autres travailleurs humanitaires ont été tués depuis le début des hostilités. La réalité à Gaza aujourd'hui est qu'aucun endroit n'est sûr.

Le Secrétaire général et d'autres hauts responsables de l'ONU ont condamné cette attaque ainsi que les autres dans les termes les plus énergiques.

Les parties au conflit ont l'obligation – une obligation absolue – de protéger les civils contre des attaques directes ou aveugles. Au regard du droit international, les opérations, le personnel et les locaux de l'ONU doivent rester inviolables, et les parties au conflit doivent protéger les travailleurs humanitaires. Rien ne saurait justifier un manquement à cette règle.

La violence en cours a provoqué la destruction d'un grand nombre de maisons, de services publics et d'infrastructures dans toute la bande de Gaza. Selon des rapports préliminaires, plus de 9 000 maisons ont été détruites ou endommagées. Plus de 130 écoles et autres établissements d'enseignement ont également été endommagés. Deux des trois principaux complexes de l'ONU, notamment l'Antenne du Bureau de la coordination des affaires humanitaires à Gaza, ont eux aussi été endommagés. Les installations médicales n'ont pas été épargnées; 24 ont été endommagées ou détruites et certaines ont été visées à plusieurs reprises. L'hôpital Al-Aqsa a notamment été touché le 21 juillet. Ses deux étages supérieurs ont été gravement endommagés et quatre personnes ont été tuées. Le 29 juillet, Shifa, l'hôpital principal de Gaza, qui abrite également des milliers de personnes déplacées, a lui aussi été endommagé.

Outre les écoles, les hôpitaux et d'autres infrastructures civiles, l'unique centrale électrique de Gaza a été touchée mardi, et ses réservoirs de carburant ont été détruits. Certaines parties de Gaza vont rester sans électricité, tandis que d'autres ne seront plus approvisionnées en électricité que deux heures par jour. Dans le meilleur des cas, les réparations devraient prendre des mois. On ne saurait trop insister sur l'impact que cela aura à court, moyen et long terme sur le fonctionnement des installations d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé, de même que sur la production alimentaire. Les systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées sont eux aussi fortement endommagés, et je suis profondément préoccupée par le fait que les systèmes d'approvisionnement en eau pourraient être contaminés. Des centaines de milliers de personnes n'ont pas accès à unapprovisionnement régulier en eau, et la violence actuelle empêche d'effectuer des réparations urgentes. Si cette situation persiste, le nombre de personnes qui ne peuvent s'approvisionner en eau augmentera sensiblement.

L'ONU et ses partenaires sur le terrain s'efforcent de répondre aux besoins humanitaires croissants. L'UNRWA achemine de l'eau et des vivres vers des abris qui ne sont pas couverts par ses programmes réguliers. Le Programme alimentaire mondial fournit une assistance alimentaire aux personnes hébergées par l'UNRWA et à d'autres, ainsi qu'à des patients et du personnel hospitalier. L'Organisation mondiale de la Santé facilite le transfert de matériel médical vers les hôpitaux, notamment de fluides et de trousses chirurgicales, et elle coordonne les demandes des hôpitaux gérés par des organisations non gouvernementales en matériel médical, carburant et autres fournitures. L'UNICEF achemine vers les hôpitaux et centres de santé des médicaments pour enfants, offre un soutien psychologique aux enfants et aux familles, et s'efforce de rétablir l'accès à l'eau et aux services d'assainissement. Toutefois, les secours sont lourdement sollicités. Les hostilités et l'insécurité entravent notre capacité de nous déplacer et font qu'il est difficile de continuer à fournir une assistance aux personnes qui en ont besoin.

Tant qu'un cessez-le-feu à long terme n'aura pas été convenu, il faudra observer davantage de pauses humanitaires afin que nous puissions accéder à ceux qui sont dans le besoin. Les pauses doivent être quotidiennes, prévisibles et suffisamment longues pour que le personnel humanitaire soit en mesure de fournir une assistance à ceux qui en ont besoin, de secourir les blessés, de récupérer les morts et d'offrir un répit aux civils afin qu'ils puissent se réapprovisionner.

Il est urgent que le Gouvernement israélien, le Hamas et les autres groupes militants honorent leurs obligations juridiques internationales, notamment le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme. Toutes les parties doivent être tenues pour responsables au regard des normes internationales, et non des normes de l'autre partie. Nous sommes tous horrifiés par le désespoir des enfants et des civils qui sont visés par des attaques et ne trouvent refuge nulle part. En vertu du droit international humanitaire, le Gouvernement israélien, le Hamas et les autres groupes militants doivent faire une distinction entre les objectifs militaires et les civils, et entre les combattants et les civils. Ils doivent également éviter de s'en prendre à des civils ou d'attaquer des cibles civiles, et ils doivent protéger les civils contre les incidences des opérations militaires. Comme je l'ai déjà signalé au Conseil en d'autres circonstances, il y a des règles même en temps de guerre.

Il est par ailleurs urgent de mobiliser des fonds. Le système des Nations Unies a demandé des fonds

supplémentaires, et je demande aux États Membres de répondre rapidement et généreusement à cet appel. Nous ne pouvons fournir l'assistance nécessaire si des fonds ne sont pas versés d'urgence.

La violence doit s'arrêter et il faut s'attaquer aux causes profondes du conflit. La population de Gaza veut vivre dans la sûreté, la sécurité et la dignité. La population israélienne veut la même chose. J'espère que la communauté internationale pourra les aider à y parvenir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Amos de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Krähenbühl.

M. Krähenbühl (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement le Conseil de sécurité de me faire l'honneur de m'inviter à prendre la parole pour lui présenter un exposé depuis Gaza aujourd'hui.

Il s'agit de ma deuxième visite à Gaza au cours de la crise actuelle, et j'ai passé les deux derniers jours à évaluer la situation sur le terrain, l'ampleur des souffrances humaines, et l'état de nos opérations, qui se poursuivent dans de nombreuses zones de la bande de Gaza dans des conditions terribles du fait du conflit déclenché le 8 juillet.

Je voudrais en tout premier lieu faire part de ma plus grande admiration pour le personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui constitue une bouée de sauvetage humanitaire pour la population de Gaza. C'est sous la conduite véritablement exceptionnelle de notre directeur des opérations, M. Bob Turner, que les effectifs de l'UNRWA à Gaza – qui dépassent les 12 000 personnes – viennent en aide à la population de Gaza à l'heure où elle en a le plus grand besoin, et ils s'en acquittent en prenant un risque considérable dans le contexte actuel. Huit de mes collègues ont déjà perdu la vie depuis le début des hostilités. Je rends hommage à leur sacrifice, et je présente mes plus sincères condoléances à leurs proches. Je ne saurais oublier de remercier le reste de la famille des Nations Unies qui fait tant pour gérer les dimensions humanitaires et politiques de cette situation.

Depuis mon arrivée hier, j'ai été témoin de la situation tragique qui règne ici et dont toutes les images, si pénibles soient-elles, ont été diffusées sur les écrans de télévision du monde entier. J'ai vu les dégâts considérables causés à des quartiers entiers et à des infrastructures essentielles. En particulier, j'ai vu ce matin le coût humain catastrophique de cette guerre au service pédiatrique du principal hôpital de Gaza, où les corps fracassés représentent la véritable – et intolérable – conséquence d'un conflit armé, livré avec un emploi excessif – et parfois disproportionné – de la force dans des zones urbaines densément peuplées. Parmi les nombreux enfants étendus dans les salles et les couloirs, il y avait Youssouf, âgé de 5 mois, qui a survécu de justesse – et ce n'est pas encore certain – au bombardement de l'école de l'UNRWA à Jabalya, hier.

Comme de nombreux membres du Conseil, j'ai des enfants, et ce que j'ai vu aujourd'hui – les terribles blessures – est pour moi épouvantable. Je cite le petit Youssouf parce que j'ai toujours refusé l'idée que morts et blessés sont anonymes. Trop souvent, les informations qui nous parviennent des zones en guerre contiennent des listes de nombres. Les enfants palestiniens que j'ai vus aujourd'hui ne sont pas des statistiques. Derrière chaque mort et chaque blessure, il y a une histoire et un destin, qui doivent être respectés.

Hier, à Jabalya, une école élémentaire de filles qui avait été désignée refuge d'urgence pour les personnes déplacées a subi des tirs d'artillerie dont nous avons déterminé qu'ils étaient le fait de l'armée israélienne. La localisation et les coordonnées précises de l'école ont été transmises à 17 reprises à l'armée israélienne, accompagnées d'un avis l'informant que l'école accueillait des personnes déplacées. Les personnes déplacées avaient reçu de l'armée israélienne l'instruction d'évacuer leurs foyers et de chercher refuge dans des locaux comme les nôtres. Je renouvelle ma condamnation de cette attaque dans les termes les plus énergiques, je réaffirme qu'il s'agit d'une violation grave du droit international, et j'appelle à faire en sorte que les responsables répondent de leurs actes, notamment avec l'ouverture immédiate, par Israël, d'une enquête transparente dont les conclusions devront être communiquées. Nous entretenons un dialogue permanent avec Israël sur cette question.

Parlant à de nombreux habitants de Gaza hier et aujourd'hui, j'ai entendu les mêmes messages, encore et toujours : « Si nous ne sommes pas en sécurité dans une école de l'UNRWA, nous ne sommes en sécurité nulle part à Gaza, » disent-ils, en ajoutant : « Le monde nous a abandonnés, il n'a pas su nous protéger. » Pour beaucoup, « la protection des civils est une expression que nous ne voulons plus jamais entendre ».

J'appelle également toutes les parties à respecter l'inviolabilité des locaux de l'ONU et à exercer la plus grande prudence dans la conduite d'opérations militaires qui touchent les civils dans la région. Cet appel est d'autant plus urgent que l'attaque sur l'abri de Jabalya intervient six jours à peine après la frappe qui a visé l'abri d'urgence de l'UNRWA à Beit Hanoun et fait de très nombreux morts et blessés parmi les personnes déplacées qui s'y étaient réfugiées.

Notre secteur d'activité est confronté à une autre difficulté sur laquelle je veux attirer l'attention. À trois reprises, nous avons trouvé dans des locaux vides de l'UNRWA des roquettes appartenant à des groupes armés de Gaza. Nous avons immédiatement signalé leur présence à toutes les parties concernées et nous avons fermement condamné le placement de ces armes dans nos écoles. L'UNRWA travaille maintenant avec des partenaires de l'ONU pour améliorer les procédures à suivre en cas de telles violations d'une manière qui ne compromette pas la sécurité du personnel ou des civils, notamment des bénéficiaires de l'Office. Il convient également de dire que ces découvertes ne justifient aucunement les attaques qui prennent les locaux de l'UNRWA pour cible, en particulier les locaux qui accueillent des déplacés. L'UNRWA prend des mesures énergiques pour surveiller de près tous ceux de les locaux auxquels il a accès, dans le but de prévenir leur utilisation abusive par les combattants et autres parties.

Je vais maintenant aborder la difficulté la plus sérieuse à laquelle l'UNRWA est confronté à Gaza aujourd'hui. Nous accueillons actuellement plus de 220 000 personnes déplacées, nombre qui a augmenté chaque jour du conflit, à un rythme encore plus rapide cette dernière semaine. Il est quatre fois plus élevé que le nombre maximal que nous avions atteint au cours du conflit de 2008 et 2009. Je ne parle pas ici des dizaines de milliers de personnes déplacées à Gaza qui ont trouvé un refuge temporaire auprès de familles d'accueil, mais uniquement de celles qui sont inscrites dans les écoles de l'UNRWA.

Nous faisons tout notre possible pour fournir aux déplacés les produits nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux – nourriture, matelas et couvertures – mais nous sommes arrivés maintenant à la quatrième semaine de déplacements massifs vers des locaux qui ne sont pas équipés pour accueillir de grandes foules pendant une durée aussi longue. Les conditions de vie dans les refuges sont de plus en plus pénibles. Il n'y a pas d'eau pour assurer l'hygiène, très peu de douches, et les latrines sont en nombre totalement insuffisant. Des maladies commencent à se déclarer, avec des infections cutanées et la gale, entre autres. On compte des milliers de femmes enceintes dans nos écoles, les accouchements se font dans des conditions précaires, et c'est dans ces conditions épouvantables que nous accueillons les nouveau-nés. Notre capacité de remédier à cette situation est évidemment très restreinte par les hostilités en cours.

Nous sommes gravement préoccupés par cette situation. Nous sommes tout aussi gravement préoccupés de la poursuite éventuelle des déplacements, qui augmenterait encore le nombre de personnes dans nos refuges. Les écoles accueillent actuellement jusqu'à 2 500 personnes déplacées, soit 80 personnes en moyenne par salle de classe, et nous avons dépassé la limite tolérable du nombre que nous pouvons accueillir. C'est donc avec la plus grande inquiétude que j'ai appris que l'armée israélienne aurait donné de nouveau l'ordre aux Palestiniens d'évacuer le quartier de Zeitoun, à Gaza, ainsi que les zones aux alentours de Khan Younis.

Compte tenu des faits ci-dessus et des tirs qui ont touché les écoles de l'UNRWA à six reprises, il me semble que la population est réduite aux dernières extrémités et j' appelle la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires afin de faire face à cette situation extrême. Si de nouveaux déplacements de grande envergure se produisaient effectivement, la Puissance occupante, en vertu du droit international humanitaire, sera directement responsable de porter assistance à ces gens.

La nouvelle réalité qui se fait jour sous nos yeux dans le territoire palestinien occupé et en Israël ne peut durer en aucune circonstance. Les coûts humanitaires et politiques augmentent tous les jours, avec chaque mort, avec chaque blessé, avec la destruction continue d'infrastructures indispensables à la vie du peuple palestinien à Gaza, et avec les violations continues du droit international. Comme je l'ai affirmé au cours de mes précédentes visites à Gaza, les tirs de roquettes qui visent les villes israéliennes et qui mettent en danger les civils israéliens sont inacceptables et doivent cesser.

Nous aspirons tous à voir un Moyen-Orient où les peuples partageront des intérêts communs, auront intérêt au bien-être les uns des autres et seront engagés – comme le Secrétaire général l'a récemment déclaré – en faveur de la paix, de la justice et de la sécurité pour tous dans la région. Cela ne pourra toutefois se produire ni dans des conditions d'occupation

militaire ni dans les conditions provoquées par le conflit sans pitié qui sévit actuellement. Il est grand temps que les parties conviennent d'un cessez-le-feu immédiat et sans conditions, comme le demande le Conseil dans sa récente déclaration présidentielle (S/PRST/2014/13).

Je me permettrai de me faire l'écho de ceux qui appellent à régler la situation sous-jacente qui alimente le conflit et la violence qui se répètent sous les yeux du monde. En d'autres termes, un cessez-le-feu, tout nécessaire soit-il à très court terme pour sauver des vies, ne suffira pas. Il est inconcevable de se contenter de revenir à la situation qui régnait avant le conflit. Sans ignorer les préoccupations légitimes d'Israël pour sa sécurité, le blocus illégal de Gaza doit être levé. Ce petit territoire abrite 1,8 million de personnes, qui risquent de le voir devenir invivable en l'espace de quelques années seulement si des mesures urgentes ne sont pas prises par la communauté internationale pour permettre le développement de Gaza et garantir la sécurité de tous dans cette région.

L'UNRWA, fidèle à son mandat, poursuivra résolument son engagement et ses opérations, aussi bien en cette terrible situation d'urgence que pendant la phase de relèvement, lorsque les combats auront cessé. Mais il reste encore beaucoup à faire pour instaurer une paix et une stabilité durables dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Krähenbühl de son exposé.

J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 30.